

# 303

Vol. 44, No 5 - Octobre 2018

JOURNAL **Epik** Cacouna



KAGWANAK

ACTUALITÉS

DOSSIER CENTRAL CIMETIÈRE SOUS L'ÉGLISE + CENTRE DES LOISIRS EN CHANTIER PAGE 3

# QUAND PASSÉ ET AVENIR SE CÔTOIENT



## HALLOWEEN 2018

**Mercredi le 31 octobre de 17h00 à 20h00**

Pompiers et policiers patrouilleront dans les rues



**Offrez sourires et joyeux frissons à tous les enfants qui vous visiteront!**

# 303

Vol. 44, No 5 - Octobre 2018

JOURNAL **Epik** *Cacouna*



KAGWANAK

ACTUALITÉS

**DOSSIER CENTRAL CIMETIÈRE SOUS L'ÉGLISE + CENTRE DES LOISIRS EN CHANTIER PAGE 3**

# QUAND PASSÉ ET AVENIR SE CÔTOIENT



## HALLOWEEN 2018

**Mercredi le 31 octobre de 17h00 à 20h00**

**Pompiers et policiers patrouilleront dans les rues**



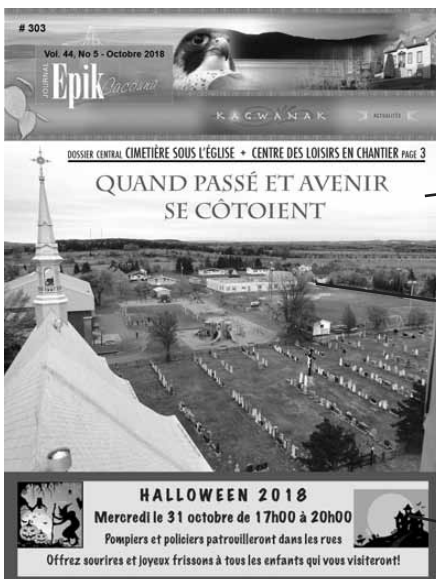
**Offrez sourires et joyeux frissons à tous les enfants qui vous visiteront!**

# sommaire

Vol. 44, no 5 - Octobre 2018

- 2 sommaire / nos publications
- 3 édito / loisirs en chantier
- 4 Si les cloches avaient des yeux
- 5 chronique d'un oiseau migrateur
- 6 fabrique / fermières
- 7 chronik métisse / langue magique
- 8 caisse desjardins / nouveaux arrivants (C1-C4) Cahier « À la mémoire... »
- 9-11 municipal
- 12 communiqués - fraude
- 13 meunerie / communiqués
- 14 page santé
- 15 babillard / biblio
- 16 visite expo biblio

+ (distribution locale)  
notre cahier des services 2018



## NOTRE COUVERTURE

### ENTRE HIER ET DEMAIN

\* Du clocher de l'église, notre regard tombe inévitablement sur la rencontre du passé et du futur. Pierres tombales de nos ancêtres au premier plan et l'École Vents-et-Marées de nos enfants de même que le «futur» Centre intergénérationnel en chantier en arrière-plan. Une simple clôture sépare les deux, à l'image du moment présent... Quel symbolisme!

Photo : Yvan Roy, 19 octobre 2018

## à la une

**À LA MÉMOIRE DES  
47 DÉFUNTS SOUS L'ÉGLISE  
CAHIER SPÉCIAL**

**EN CHANTIER  
POUR UN NOUVEAU CENTRE DE  
LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNEL  
Page 3**

**SURPRENANTE HALLOWEEN!  
Page 6**

## PARUTIONS À VENIR

**Première date: réception matériel  
2<sup>e</sup> date: distribution**

- #304 - DEC 6 / 13
- #305 - FEV 31jan / 7fév
- #306 - AVR 4 / 11
- #307 - JUIN 6 / 13



**NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES**  
MARCHÉ DESBIENS & FILS, LA BELLE ANTIQUAIRE,  
DÉPANNEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL  
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:

EDITIONS [journalepik.com](http://journalepik.com) - [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca)



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2017-2018, une aide au fonctionnement de 10 391 \$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.



## Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, [www.journalepik.com](http://www.journalepik.com)  
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca) »
- **TIRAGE**: 1050 exemplaires, 6 fois / an
- **DISTRIBUTION**:  
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.  
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$ ;  
PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.
- Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) **ou envoyez un courriel à [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca).**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:  
Yvan Roy, prés.coord.; Marielle Perron, v.prés.; Christine Belliveau sec.
- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,  
**ISSN 0836-8848**. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est  
membre de





Du clocher de l'église, notre regard tombe inévitablement sur la rencontre du passé et du futur : pierres tombales de nos ancêtres au premier plan et l'École Vents-et-Marées de nos enfants de même que le «futur» Centre intergénérationnel en chantier en arrière-plan. Une simple clôture sépare les deux, à l'image du moment présent...

Comme un fil ténu entre passé et futur, l'instant présent est cette fenêtre où la vie se déroule, fenêtre éternellement présente, lien sur l'Infini.



Sur un autre son de cloche: si on pouvait *surfer* sur les sons que cette cloche de notre église a produits à travers notre petite histoire, à combien de moments merveilleux de la vie de nos ancêtres pourrions-nous assister? Une nouvelle visite à nos circuits balado (lien en page 4) peuvent vous en donner une idée.

Les scientifiques ne sont-ils pas témoins d'événements célestes en provenance des confins de l'univers et s'étant produits il y a des millions, voire des milliards d'années? Et si le passage du temps était une illusion!

Illusion ou pas, le passé n'est plus, le futur n'est pas encore, le moment présent seul existe et mérite qu'on le vive, dans toute sa profondeur.

*Carpe diem!*

## **Le nouveau CENTRE DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNEL est en CHANTIER**

Les travaux de construction de notre bâtiment communautaire ont débuté le 10 septembre et sont réalisés par l'entreprise *Marcel Charest et Fils*.

**Les coûts de ce projet de 1.700.000 seront payés avec un montant provenant de la taxe d'accise de 330 000\$ du programme 2014-2018 qui se termine le 31 décembre 2018.** On se doit d'utiliser ce montant sinon nous devons le retourner au gouvernement.

**Notre campagne de financement nous a permis d'amasser plus de 300 000\$ de commandites provenant directement de nos entreprises du milieu et de nos citoyens.** De plus, ce projet est budgeté depuis 2010.

**Les redevances des projets éoliens De Viger Denonville et de Nicolas Rioux seront utilisées en paiement du projet de construction du centre communautaire.**

Je vous rassure, ***il n'y aura pas d'augmentation de taxes foncières municipales en 2019 liées directement à ce projet.***

*Les travaux cheminent comme convenu.*

*Merci de votre attention.*

*Ghislaine Daris, mairesse*



*Photo Yvan Roy 23 oct.*



**Première pelletée de terre pour le nouveau Centre des loisirs de Cacouna.** *Un projet de 1,7 M\$, sans hausse de taxes pour les citoyens, qui devrait voir le jour au printemps 2019.*

*Photo : Jérôme L. Boucher, 14 septembre 2018*

Les panneaux d'interprétation ont récemment été habillés pour l'hiver...  
 Mais les 4 circuits balado vous sont accessibles en tout temps et toutes saisons, gratuitement!

LES RANDONNÉES DU PASSÉ  
**CACOUNA**  
 HERITAGE WALK BaladoDecouverte.com

LA PETITE RANDONNÉE THE SHORT TOUR  
 LA GRANDE RANDONNÉE THE EXTENDED TOUR  
 SUR LES TRACES DE NELLIGAN FOLLOWING IN THE STEPS OF NELLIGAN  
 LE CACOUNA MARITIME MARITIME CACOUNA

GRATUIT Free  
 DISPONIBLE SUR Google play  
 Télécharger dans l'App Store

50 POINTS D'INTÉRÊT  
 50 points of interest

**EXPLOREZ NOS CIRCUITS EN LIGNE**  
 Accédez «BaladoDecouverte.com»  
 Inscrivez «Cacouna»  
**TÉLÉPHONES & TABLETTES**

1. TÉLÉCHARGER L'APP BALADO DÉCOUVERTE (DANS LE STORE DU TÉL)
2. APPUYER SUR LA BOUSSOLE LORSQUE VOUS OUVREZ L'APP

Comité de Développement de Cacouna  
 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CACOUNA  
 415 RUE DE L'ÉGLISE, CACOUNA, G0L 0R1  
 corpdevcacouna\_dev@gmail.com

Et si les cloches, cet automne, avaient des yeux, voici ce qu'elles vous dévoileraient...



23 OCTOBRE 2018



Photos Yvan Roy

# Voyage intérieur d'un oiseau migrateur... - 7 -



## Le Défi

**Fais ce que tu aimes dans la vie.  
Tu dois t'amuser!  
Garde ton cœur d'enfant.  
Sérieusement ?**

C'est si facile à dire..., ça l'est moins à faire. Il faut y penser constamment, pour le garder en tête. Puis la vie adulte nous frappe de plein fouet et là...

Comment sommes-nous censés faire quand les contraintes de la société nous imposent d'avoir de l'argent si nous voulons vivre, manger, avoir un toit, une adresse à mettre sur les papiers, un numéro de téléphone pour nous joindre... ?

Bref, on se laisse tenter par les études « pour avoir un job décent », dit-on. Une fois fini, il n'y a pas toujours de poste disponible dans l'emploi convoité. On se laisse tenter par une « p'tite job » facile à dénicher. Ensuite, on s'y morfond, n'étant pas assez stimulé ni mis au défi... la routine.

On s'épuise par les heures qu'on doit faire pour « gagner notre vie » et « économiser pour plus tard »...

Un *plus tard* qui n'arrive jamais.

« Mais qu'est-ce qui ne va pas ? » nous demande-t-on. On va alors consulter. Diagnostic : dépression. Résultat : on nous prescrit des médicaments. Retour au travail. Les années passent...

**Woh là !**

**Non, mais ! Et si je te disais que t'as le droit de sortir de ça ? De vivre autrement.**

**Il faut d'abord y croire. C'est la première étape. Ensuite, rêver. Autrement dit : visualiser. Parce qu'on doit avoir une idée de ce qu'on veut pour que l'idée se concrétise. Puis reconnaître les signes. L'univers nous envoie des indices en réponse à nos demandes.**

**Captons-les et suivons la piste... des flèches jaunes de la vie.**



Mélanie Belliveau-Roy



## MARÉES

26 VEN	27 SAM	28 DIM
4h37 15,1	5h15 14,6	5h57 14,3
10h38 2,5	11h13 2,5	11h52 2,9
16h49 16,9	17h27 16,9	18h10 16,5
23h14 1,7	23h56 1,7	
29 LUN	30 MAR	31 MER
0h42 2,5	1h36 3,3	2h45 4,2
6h43 13,6	7h36 12,8	8h40 12,0
12h35 3,8	13h27 4,6	14h33 5,5
18h58 16,2	19h54 15,4	21h01 14,6

## OCTOBRE

## AUTOMNALES

### NOVEMBRE '18

1 JEU	2 VEN	3 SAM	4 DIM
4h04 4,6	5h24 4,6	6h30 3,8	0h50 14,6
9h58 11,6	11h20 12,0	12h30 13,1	6h23 3,3
15h58 5,8	17h28 5,5	18h42 4,6	12h25 14,3
22h21 14,3	23h42 14,3		18h42 3,3
5 LUN	6 MAR	7 MER	8 JEU
0h46 15,1	1h34 15,4	2h17 15,4	2h59 15,4
7h08 2,9	7h48 2,5	8h26 2,5	9h02 2,5
13h11 15,4	13h52 16,2	14h32 16,9	15h10 16,9
19h32 2,5	20h18 1,7	21h01 1,3	21h41 1,3
9 VEN	10 SAM	11 DIM	12 LUN
3h39 15,1	4h18 14,3	4h59 13,6	5h40 12,8
9h37 2,9	10h13 3,3	10h48 4,2	11h25 4,6
15h48 16,9	16h27 16,5	17h06 15,7	17h48 15,1
22h21 1,7	23h01 2,5	23h43 3,3	
13 MAR	14 MER	15 JEU	16 VEN
0h28 4,2	1h21 5,5	2h24 5,8	3h35 6,2
6h26 12,0	7h17 11,3	8h20 11,0	9h32 11,0
12h06 5,5	12h56 6,2	14h02 7,1	15h26 7,1
18h33 14,3	19h25 13,1	20h29 12,8	21h42 12,4
17 SAM	18 DIM	19 LUN	20 MAR
4h38 6,2	5h30 5,8	6h12 5,0	0h37 13,1
10h41 11,6	11h37 12,4	12h21 13,1	6h48 4,6
16h46 6,6	17h47 5,8	18h36 5,0	12h58 14,3
22h53 12,4	23h51 12,8		19h19 4,2
21 MER	22 JEU	23 VEN	24 SAM
1h18 13,9	1h56 14,3	2h35 14,6	3h15 14,6
7h23 3,8	7h57 3,3	8h33 2,9	9h11 2,5
13h34 15,4	14h10 16,5	14h47 17,2	15h27 17,7
19h59 2,9	20h38 2,0	21h18 1,7	22h00 1,3
25 DIM	26 LUN	27 MAR	28 MER
3h57 14,6	4h42 14,3	5h32 13,9	0h29 2,5
9h52 2,5	10h36 2,9	11h24 3,3	6h27 13,1
16h09 18,0	16h56 17,7	17h47 16,9	12h19 4,2
22h45 1,3	23h34 2,0		18h44 16,2
29 JEU	30 VEN		
1h32 3,3	2h43 3,8		
7h30 12,8	8h40 12,4		
13h26 5,0	14h47 5,5		
19h49 15,1	21h01 14,3		

## Conseil de FABRIQUE

### RÉUNION DES PAROISSIENS

La réunion spéciale des paroissiens aura lieu le 18 novembre prochain après la messe de 10h00 où l'on fera un hommage à nos défunts. Bienvenue à tous.

### CONCERT DE NOËL

En compensation de votre participation au *Dimanche de la Moisson* qui n'a pas eu lieu cette année, vous êtes invité à acheter des **billets pour le Concert de Noël** du Secteur. Notez que 5 choristes de Cacouna en font partie.

Le concert aura lieu cette année le 25 novembre à l'église de L'Isle-Verte. Les billets sont **au coût de 15.\$**. Vous pouvez aussi faire un **don en commandite**, personnel ou de votre entreprise, à l'intention de la Fabrique. **Dans les 2 cas, vous vous adressez à Andrée Mignault, au 418-867-3288.**

Le conseil de Fabrique vous remercie à l'avance de soutenir notre église.

*Andrée Mignault, présidente*

### RAPPEL

#### RÉUNION DES PAROISSIENS

18 novembre  
Après la messe de 10h

#### CONCERT DE NOËL

25 novembre  
Église de L'Isle-Verte

## Cercle des FERMIFIÈRES

**CET AUTOMNE**, nous poursuivons nos activités.

**RÉUNION** toujours le 2<sup>e</sup> mardi du mois à 19h 00 à la salle municipale.

**TRICOT** tous les lundis à 13h 00 au local du Cercle.

**BIENVENUE** à toutes les femmes membres ou non membres.

*Diane Morin, resp.*



*Les membres du Cercle de Fermières Cacouna*

*Vous invitent,  
à leur 3e Marché de Noël,  
Le 17 et 18 novembre 2018  
à la salle paroissiale  
de 10 h à 16 h.*

*Venez rencontrer des  
Artisanes et Artisans.  
Pour y trouver des idées  
Cadeau spécial fait mains*

*Vous y trouverez.  
Décoration de Noël, pièces de tissage, tricot,  
couture, porcelaine, peinture, cartes de  
souhaits, chocolat maison, tourtières, tartes,  
pains, terrines de canard etc.*

*Des prix de présence seront tirés  
dimanche.  
Venez en grand nombre.*



## HALLOWEEN 2018

**Mercredi le 31 octobre de 17h00 à 20h00**

**Pompiers et policiers patrouilleront dans les rues**



**Offrez sourires et joyeux frissons à tous les enfants qui vous visiteront!**

5<sup>e</sup> PARTIE



GREY OWL - MINUTES DU PATRIMOINE

Dans les années 1928-29, partout au Canada, les castors furent sur le point d'être exterminés. Des barrages de castors se trouvèrent abandonnés puisque des familles entières

furent chassées pour leur fourrure. Durant cette même période, Gertrude (Anahareo) et Grey Owl se rendirent à Cabano pour élever leurs castors adoptés et chasser d'autres animaux comme gagne-pain.

Dans les années 30, par des moyens de plus en plus sophistiqués, à savoir ses écrits, ses conférences et ses tournées, il mit le Castor canadien en valeur et poursuivit son but d'en créer une colonie. Au fur et à mesure, il devint non seulement une personne dévouée à la protection du castor mais également un ardent défenseur des droits des Autochtones et de la protection d'autres éléments de l'environnement canadien tels que les forêts boréales. Comme déjà mentionné dans notre dernière chronique (septembre), sa première conférence eut lieu au Québec, à Métis-sur-mer en Gaspésie.

Maintenant célèbre, le Métis Grey Owl, de retour d'une tournée triomphale de conférences en Grande Bretagne, hésite à accepter une invitation pour un rassemblement des Premières Nations. Ce personnage énigmatique et rêveur, qui s'est donné le nom de Grey Owl, a éveillé le monde entier à nos grands espaces en voie de disparition. Après mure réflexion, il décida de se rendre à ce rassemblement et le grand Chef lui déclara: «Mon frère, l'homme devient ce qu'il rêve d'être et toi tu as bien rêvé».

À cette époque, le premier film réalisé sur Grey Owl et les castors fut tourné lorsqu'un représentant du *National Parks Board* du Canada l'incita à cette création unique. Puisque le film qui en résulta, «BEAVER PEOPLE», trouva un grand intérêt auprès du gouvernement canadien, il fut invité à aider à la création d'une colonie de castors, projet qui, grâce à son aide, puisse perdurer. Il a su de cette façon démontrer à tout le monde l'importance de la protection du patrimoine canadien pour la conservation de l'environnement. Au Parc national de Prince Albert avec Anahareo, ils ont pu profiter de la sécurité fournie pour le projet sur les castors et ainsi recevoir un salaire régulier offert par le gouvernement.

*Ginette Legendre. Recherchiste métisse*

À suivre 6<sup>e</sup> partie : *Son retour à Hastings, sa ville natale en Angleterre*

par Yvan Roy

La Langue

MAGIQUE

49

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

«Le pouvoir des lettres»

25 questions et 25 lettres ou groupes de lettres parmi lesquels choisir ce qui convient.

Amusez-vous ! Et pourquoi pas un concours à qui aura pris le moins de temps à trouver toutes les réponses ?

1. Quelle lettre marque la surprise?
2. Quelles sont celles qui commandent dans une abbaye?
3. Celles qui commandent une quantité suffisante?
4. Quelles sont celles qui portent le poids des ans?
5. Quelles sont celles qui ne restent pas oisives?
6. Quelles sont celles qui disent : Il n'y a pas de Dieu?
7. Quelles sont celles qui sont détestées?
8. Quelles sont celles qui désignent un début de personne?
9. Quelles sont celles qui se soumettent?
10. Quelles sont celles qui peuvent servir dans un combat?
11. Quelles sont celles qui sont synonymes d'enfer?
12. Quelle lettre transparente est dépensée surtout en été?
13. Pour quelles lettres l'argent est-il nécessaire?
14. Quelles lettres sont précieuses en composition littéraire?
15. Quelles lettres sont coupées en petits morceaux?
16. Quelle est la lettre qui pose toujours un problème?

17. Quelles sont celles qui sont synonymes de passé?
18. Quelles sont celles qui sont brisées?
19. Quelle est la lettre que l'on respire?
20. Quelles sont celles qui vont ça et là à l'aventure?
21. Quelles sont celles qui ont de l'affection?
22. Quelles sont celles qui favorisent la fuite de l'orgueil?
23. Quelles sont celles qui mettent un poulet en pièces?
24. Celles qui font disparaître les fautes d'orthographe?
25. Celles qui expriment qu'une personne est morte?

AB / FAC / ABC / AG / ÉP / RE / BB / AT /  
AC / ID / OQP / AI / K / O / GN / R / OBI /  
O / DPC / HA / ME / HÉ / DCD / KC / IR /

Partagé par un lecteur

## NOUVEAUX ARRIVANTS FÊTE DU 19 OCTOBRE

Avec les couleurs qui entourent la municipalité de Cacouna, l'automne est à notre porte et nous embaume de ses senteurs particulières. C'est magnifique!



**Et puis il y a eu la fête des Nouveaux Arrivants le 19 octobre dernier.** Une soirée familiale intense et merveilleuse qui s'est déroulée à notre salle paroissiale. Les nouveaux arrivants y étaient conviés ainsi que les bénévoles et les organismes. Les employés municipaux et les élus ont été des hôtes formidables tout au long de la soirée. L'animation a été faite par la directrice générale, Carole Pigeon, en l'absence de la mairesse madame Ghislaine Daris.

Les nouveaux arrivants ont reçu un sac, gracieuseté du Centre-Jeunes de Cacouna, dont le contenu représente les commerces de notre municipalité. Un sachet de thé et un baume à lèvres naturel des produits Koohoony de la rue du Patrimoine, où il fait bon de siroter un thé et déguster une sucrerie en tout temps. Un coupon rabais de 25% au Resto Pub d'Antan, un rabais de 5\$ applicable sur un repas du Dépanneur Kakou, essayez le poulet frit ou la pizza! Et comment passer sous silence les "puffs" à la crème et les sachets de viande séchée du Marché Desbiens et Fils, dont Luc Hallé est le propriétaire. D'ailleurs c'est Luc et son équipe qui nous a préparé le superbe festin de la soirée.

La municipalité a inséré dans le sac d'épicerie une pochette de présentation, des cartes d'affaires, une carte du Parc Côtier Kistotuk, une tasse à café avec sa cuillère assortie et un magnifique livre à colorier "Les plus beaux villages du Québec" dont vous pouvez vous procurer un exemplaire ici au bureau municipal pour la modique somme de 18.95\$.



### ... et les 40 ans de Réjean ...

Puisque la soirée était à la fête, nous avons célébré les **40 ans de services de monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics et de voirie de Cacouna.** Sa générosité, son savoir-faire et son grand cœur sont des qualités qui lui ont été reconnues d'emblée. Il a d'ailleurs été élu Grand Chevalier de Colomb



Vous êtes cordialement invités à  
notre soirée d'information gratuite

### *J'accède à ma propriété*

Le 13 novembre 2018, 19 h 30  
Au restaurant Au Cochon braisé  
303, rue Viger, Saint-Épiphane

- ♦ Nos spécialistes en financement hypothécaire vous informeront sur les différents aspects touchant l'achat et le financement de votre future propriété.
- ♦ Seront également présents : notaire et représentants hypothécaires Desjardins pour répondre à vos interrogations.
- ♦ Prix de présence.

*Cette soirée d'information vous est offerte par  
votre caisse Desjardins de Viger et Villaray*

Pour vous inscrire (limite 6 novembre) :

- ♦ 418 898-2061
- ♦ À l'accueil de votre caisse

*Bienvenue chez vous!*



*Photos: Carole Pigeon*

en milieu d'année. Son implication au sein de la municipalité fait partie de l'histoire et nous savons qu'il sera toujours ici pour nous tous.

Du bien beau monde lors de cette soirée et beaucoup de plaisir et d'échanges.

Mille mercis à tous et à toutes. Bienvenue chez vous, bienvenue chez nous.

Carole Pigeon, directrice générale



DOSSIER OCTOBRE 2018

# À la mémoire des 47 personnes inhumées dans le sous-sol de l'église de Cacouna

Texte Lynda Dionne et recherche Georges Pelletier

Le 28 juillet dernier, lors du rassemblement des anciens élèves de Cacouna, un panneau commémoratif a été inauguré dans l'église Saint-Georges. Installé près de la chaire, ce tableau permettra aux Cacounois de se rappeler les 47 personnes qui ont été inhumées au sous-sol de ce lieu de culte, entre 1849 et 1908.

Ces femmes et ces hommes ont œuvré dans notre communauté, certains étaient des prêtres, d'autres des cultivateurs, mères de famille, marchands, pilote de bateau, médecin, forgeron, marguilliers ou syndics lors de la construction des édifices religieux. Parmi eux se trouvent certains ancêtres des familles de Cacouna.



Montage  
+ photos  
Yvan  
Roy

## LES DÉFUNTS DANS L'ENCEINTE DE L'ÉGLISE



Dans le sous-sol de l'église, ces défunts ont été inhumés dans un ordre hiérarchique : ainsi, sous le chœur près du maître-autel, il y a le **Chanoine Jean-Cléophas Cloutier** et le **curé Louis-Côme Lavoie**; sous le banc seigneurial, **Simon Elliot Fraser**, fils d'Alexandre Fraser et seigneur du fief LeParc de Cacouna ; près de l'autel de Saint-Joseph, une cousine de ce dernier, **Marguerite McLaughlin** et son époux **Simon Talbot**. Sous la nef, sont enterrés les membres des familles de Cacouna, les **Beaulieu, Desjardins, Dumont, Dubé, Lebel, Marquis, Michaud, Morin, Pelletier, Sirois, Talbot, Saindon et Vaillancourt**.<sup>1</sup>

## UNE ANCIENNE CROYANCE

À partir de 1849, les défunts enterrés dans l'enceinte de la nouvelle église l'ont été à titre honorifique. Certains avaient les moyens financiers et obtenaient ce privilège.

Au 19<sup>e</sup> siècle, il existait une croyance qui voulait que les gens inhumés dans le lieu sacré de l'église participent plus directement aux prières récitées par les fidèles rassemblés. C'était ainsi une promesse d'avoir accès plus rapidement au ciel.

Cette croyance remonte au haut Moyen-Âge : à cette époque, on considérait l'église comme la maison des morts autant que des vivants, elle faisait figure de lieu de dialogue entre ces deux mondes<sup>2</sup>.



## DANS LES REGISTRES DE LA PAROISSE SAINT-GEORGES DE CACOUNA



Dans les registres de la paroisse, nous retrouvons tous les noms des personnes inhumées au sous-sol de l'église Saint-Georges. On y décrit aussi l'emplacement de leurs sépultures, soit : sous le chœur, l'endroit le plus sacré pour les prêtres, et sous la nef, pour les laïcs. On précise aussi ces lieux en fonction des éléments architecturaux de l'intérieur de l'église (le maître-autel, les autels latéraux, les allées avec les numéros de bancs et les murs). Par conséquent, plusieurs trappes ont été prévues dans le plancher de chaque allée pour permettre l'inhumation des dépouilles.



Parmi ces personnes, pour la plupart des paroissiens de l'endroit, se trouvent des célibataires, des conjoints, certains avec leurs enfants. D'autres habitaient Saint-Arsène ou ailleurs, mais toujours apparentés à des familles de Cacouna. On apprend aussi dans ces registres qu'une sépulture a été déplacée du cimetière vers le sous-sol de l'église. Ainsi en 1891, le curé du Bic R. Félix Sirois, originaire de Cacouna, y fait relocaliser la tombe de sa mère Angèle Gagnon.

À partir de 1897, il n'était plus permis à Cacouna d'inhumer des défunts dans l'enceinte de l'église afin de préserver l'hygiène publique. Cependant, il était encore possible de le faire avec une permission spéciale accordée par l'évêque du diocèse de Rimouski.

En 1959, le curé Jean-Baptiste Beaupré avait publié, dans une chronique du journal *Le Saint-Laurent*, une première liste de noms de ces défunts. L'auteur Yvon Lévesque qui a écrit le livre *Répertoire des baptêmes, des mariages et des sépultures de la Paroisse Saint-Georges-de-Cacouna (Comté de Rivière-du-Loup) 1813-1986*, nous a fourni une liste. En les comparant, nous avons vérifié quelques noms et corrigé quelques dates.

Sur le tableau accroché dans l'église, nous avons placé les noms des conjoints ensemble et regroupé les membres d'une même famille. Pour identifier les défunts, nous avons mis les noms en caractère gras avec la date de leurs sépultures.



## LE CIMETIÈRE SAINT-GEORGES

Le 25 novembre 1810, le curé Charles Hot, de l'Isle-Verte, qui desservait la mission de Cacouna, bénissait la petite chapelle et le premier cimetière paroissial. Le même jour, les habitants s'y rassemblaient pour une messe inaugurale. Au cours des années, le petit cimetière sera agrandi plus d'une fois. Ainsi en 1854, on le rallongea vers le nord près de la nouvelle église de pierre érigée neuf ans plus tôt<sup>3</sup>.

Cinq ans avant la consécration de l'église Saint-Georges en 1897, on entreprit de nombreux travaux de restauration, y compris un agrandissement de vingt-trois pieds de la sacristie. Vingt-cinq sépultures du cimetière ont dû alors être déplacées.



En 1895, le curé Majorique Bolduc bénissait une nouvelle section du cimetière. Cette augmentation de l'aire funéraire avait été aménagée vers le sud, sur une terre du notaire Jean-Baptiste Beaulieu.

Le Calvaire, qui avait été installé sur le carré de la Fabrique (près de l'emplacement de la salle paroissiale actuelle) a été déplacé au cimetière en 1913 sur le lot du clergé où sont enterrés les prêtres<sup>4</sup>.

En 1937, on procéda à un nouvel agrandissement du cimetière et à la construction d'un charnier après la démolition de l'ancienne salle publique. Ce bâtiment aurait été la première chapelle. Sept ans plus tard, l'enclos du cimetière a été augmenté encore en superficie<sup>5</sup>. Ainsi, au cours des années et plus récemment, cet endroit de solidarité entre la communauté des vivants et des morts a été plus d'une fois rallongé, particulièrement vers le sud. Ce lieu indissociable de l'église est au cœur du village de Cacouna et fait partie de notre histoire depuis plus de deux cents ans.



*Au début des années 1980...*

*L'ÉGLISE ST-GEORGES ET SON CIMETIÈRE, AU COEUR DU VILLAGE*

*... et 30 ans plus tard, en août 2012*

# À la mémoire des quarante-sept défunts dont les corps ont été inhumés dans le sous-sol de cette église, entre 1849 et 1908.

## SOUS LE CHŒUR

\* \* \* \* \*

Le Curé Jean-Cléophas Cloutier (29 décembre 1887)

Le Curé Louis-Côme Lavoie (27 juin 1908)

## SOUS LA NEF

\* \* \* \* \*

Simon Eliot Fraser (21 juillet 1849), seigneur de Cacouna et fils d'Alexandre Fraser

Gabriel Saindon (8 septembre 1851)  
et son épouse Constance Talbot (9 février 1883)

Fabien Michaud (6 février 1852)  
et son épouse Émilie Chamberland (4 février 1875)

Adèle Pelletier (8 mars 1854), fille de Charles Pelletier

Euphémie Pelletier (27 septembre 1854),  
épouse de Théophile St-Laurent

Pierre Bonenfant (19 mars 1856),  
syndic lors de la construction de cette église

Philomène Dumont (26 mars 1857), fille de Jean-Baptiste Dumont

Édouard Beaulieu (25 mai 1857)  
et son épouse Dosithée Lebel (28 décembre 1895)

David Talbot, deuxième époux de Dosithée Lebel (10 janvier 1903)

Pierre Voisine (28 novembre 1857), ancien marguillier,  
et son épouse Modeste Michaud (19 janvier 1858)

Nicolas Mathieu Chapais (3 octobre 1859)

Simon Talbot (29 décembre 1862)  
et son épouse Marguerite McLaughlin (25 mai 1867)

Tharsile Saindon (11 février 1867), épouse de Joseph Roy dit Lausier

Maximin Chassé (19 octobre 1867), époux de Catherine Dubé

Simon Talbot fils (23 octobre 1867)  
et son épouse Élisabeth Ély (7 mars 1889)

George Larue, médecin (30 mars 1868)

Hyacinthe Lebel (13 avril 1868), époux de Émérance Roy

Pierre-Abel Marquis, forgeron (8 mars 1883)  
et sa première épouse Apolline Côté (12 novembre 1856)

Joséphine Marquis (28 avril 1860), fille de Pierre-Abel Marquis

Georges Kent (9 mars 1883), époux de Philomène Pettigrew

Émilie Racicot (14 avril 1887), épouse d'Amédée Dufresne

François Beaulieu (8 juillet 1890) marguillier  
et sa première épouse Marie-Reine Dubé (22 avril 1868)

Firmin Paradis (21 janvier 1891), époux de Salomé Gagnon

Octave Lagacé (26 mai 1891), époux de Jovette Michaud

François Vaillancourt (28 décembre 1891)  
et son épouse Euphrosine Morin (premier août 1895)

Adèle Sirois (28 Février 1892), fille de François Sirois

Félix Sirois (28 janvier 1893)  
et son épouse Angèle Gagnon (8 juillet 1891)

Caroline Talbot (12 décembre 1893), épouse de John Ross

Maxime Dumont (10 janvier 1894)  
et sa première épouse Marguerite Bonenfant (26 août 1862)

Cléophas Desjardins (29 avril 1895), époux de Marie Plourde

Aurélien Saindon (15 mars 1897), épouse de Fabien Dumont

Marie-Louise Chassé (13 juillet 1900), fille de Jean-Baptiste Chassé

Jean-Baptiste Chassé, ancien pilote (9 octobre 1901) et son épouse  
Thassienne Beaupré (24 juillet 1891)

\* \* \* \* \*

## NOTES

1- Lors de la vérification des noms des défunts, j'ai découvert que la mère de mon arrière-grand-mère, **Marie-Reine Dubé**, était enterrée sous l'église de Cacouna.

2- Sous la direction de Jean-René Thuot, Karl Vignola et Nicolas Beaudry, *La cathédrale de Rimouski--Parcours, mémoire, récits* (le chapitre 5, pp 132 et 133 de Mathieu Arsenault), Les Éditions de L'Estuaire, 2017, 389 p.

3- Jean-Baptiste Beaupré (Lambert Closse) *Album-Souvenir du centenaire de la fondation du couvent des révérendes sœurs de la Charité, Cacouna, 1957*, 160 p. (pp. 70 et 79).

4- Idem, pp. 89 et 93.

5- Ibid., pp. 96 à 98.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué avec nous au financement du panneau de l'église:

Yvette Soucy, le comité du Rassemblement des anciens élèves *Sur le chemin de l'école de Cacouna* et les *Éditions EPIK*.

Également, nous adressons nos remerciements à Isabelle Pelletier qui a réalisé la conception visuelle. Enfin, un merci spécial à Martin Vaillancourt qui a incarné le premier maire Benjamin Dionne (1845) lors du dévoilement à l'église et pour la présentation à la salle paroissiale.

## CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 AOÛT 2018.

*Coinseillers absents: Francine Côté et Bruno Gagnon.*

**Ratification des déboursés de juillet 2018 et approbation des comptes du mois** pour un montant total de 95 680,78 \$ à même le fonds général.

### CORRESPONDANCES

#### Dépôt programme PPA 2018L

Lecture. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale de Rivière-du-Loup-Témiscouata d'une aide financière de 11 000 \$ pour les travaux d'amélioration des routes de la municipalité.

#### Club de Motoneiges Les Déserteurs

Commandite de 100\$ pour le 19ième Festival du tracteur du 25 et 26 août prochain.

**Rassemblement des Filles d'Isabelle, Congrès d'État** - La salle paroissiale et la salle communautaire leur sont réservées gratuitement pour les 24, 25 et 26 mai 2019.

**Mention d'honneur est remise au comité organisateur «Sur le Chemin de l'École»** afin de saluer le merveilleux travail de plusieurs bénévoles, entre autres de Mesdames Huguette Michaud Trépanier, Chantale Beaulieu, Danielle Sirois et messieurs Hugues Michaud, Bernard Bérubé et Gilles Deschênes. Grâce à vous tous et toutes, cette journée a été un franc succès. Mille mercis.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### TECQ, prolongation du délai des travaux pour le programme 2014-2018

Lecture : Tel qu'annoncé pour le Ministre des Affaires municipales aux assises annuelles de l'UMQ tenues en mai dernier et tel qu'indiqué sur le site Web du Ministère, les modalités du programme de la TCQ 2014-2018 ont été révisées afin d'accorder une année supplémentaire aux municipalités pour compléter les travaux prévus à leur programmation de travaux, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

**Adoption du Code d'Éthique et de Déontologie des Élus Municipaux** sous le règlement #102-18 déposé en motion lors de la session régulière du 9 juillet dernier.

**Logiciel de gestion documentaire GCI Inc Progiciel Ultima** - ATTENDU le regroupement de 11 municipalités et de la MRC pour l'acquisition du logiciel documentaires Ultima de la firme GCI; ATTENDU l'aide financière accordée à la MRC pour ce projet dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements d'infrastructures de services ou d'activités en milieu municipal représentant 50% des coûts;

ATTENDU l'intérêt déjà témoigné par notre

municipalité pour le projet;

ce conseil autorise l'achat du logiciel pour un montant maximal de 3 613,64 \$ plus les taxes applicables dont 1 000 \$ pour la licence, un maximum de 2 250 \$ pour la conversion des données actuelles vers le nouveau logiciel et 363,64 \$ pour la formation;

ce conseil demande à la directrice générale de prévoir une part du montant de plus ou moins 3 015 \$ concernant le contrat d'entretien annuel aux prévisions budgétaires 2019 et suivante dont la répartition entre les 11 municipalités reste à déterminer.

**Bail uniformisé pour le lieu de scrutin des élections 2018** - ATTENDU les prochaines élections annoncées pour le 1e octobre prochain;

CONSIDÉRANT le vote par anticipation des 23 et 24 septembre;

la salle paroissiale du 425 rue de l'Église sera réservée par le DGEQ;

le montant du loyer est de 380,00 \$ pour ces deux jours plus les taxes applicables; le local devra être ouvert de 8 :00 à 21 :00 heures pour la période précitée.

#### Rétrocession du terrain lot 4 985 525

CONSIDÉRANT le lot 4 985 525 ayant été acquis en prévision de l'extension de la rue de la Grève;

CONSIDÉRANT ce lot n'ayant pas été nécessaire à la restructuration de la rue de la Grève;

CONSIDÉRANT le lot ayant été cédé gratuitement à la municipalité de Cacouna en l'année mille neuf cent soixante-six (1966) le cinq (5) août, tel qu'en fait foi l'acte notarié portant le numéro 30,249;

la municipalité donne au citoyen le lot 4985525 ptie qui longe la rue de la Grève, sans frais;

le citoyen devra s'acquitter de tous les frais reliés à la transaction des titres, des frais de notaires ou autres frais reliés à la reprise du lot.

#### Remboursement / dédommagement

CONSIDÉRANT la demande de dédommagement déposée par une citoyenne suite à un bris d'eau apportée à notre connaissance le 3 juillet 2018;

CONSIDÉRANT qu'après vérification, il s'agit d'un fait exceptionnel et qu'il s'avère véridique;

ce conseil rembourse à la citoyenne la somme de 189,68 \$ incluant les taxes applicables en compensation pour les incon vénients.

#### Utilisation du vote par correspondance, résolution (659.4 de la LERM)

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondances, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre

titre que celui de personne domiciliée; CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, une résolution doit être prise au plus tard le 1er juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure;

QUE ce conseil utilisera le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin; QUE cette décision est prise en fonction des élections à venir depuis le 13 novembre 2017.

#### M.G. DJ / demande de courtoisie pour la location de salle pour la danse -

ATTENDU l'engouement de nos citoyens pour les activités présentées par monsieur Michel Gagnon;

ce conseil offre gracieusement la salle municipale pour ses soirées dansantes qui auront lieu les mercredis 5,12, 19 et 26 septembre 2018 ainsi que les mercredis du 3 et 10 octobre 2018.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### Service incendie – Dépôt du rapport de juillet 2018.

**Droit d'embauche d'un chef des opérations pour la brigade d'incendie de Cacouna.** - Ce conseil donne tous les pouvoirs d'embauche d'un chef des opérations pour la brigade d'incendie à madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale / secrétaire trésorière de la municipalité de Cacouna.

**Embauche de monsieur Joël Rochefort** à titre de Chef des Opérations de la brigade d'incendie de Cacouna sur contrat se terminant le 31 décembre 2019

Le contrat soumis devant conseil est accepté dans son entier à la satisfaction de monsieur Rochefort et pour un temps déterminé se terminant le 31 décembre 2019 aux conditions énumérées dans ce contrat.

**Démission des pompiers Jérôme Roy et Gilbert Roy** acceptées en date du 19 juillet 2018 suite à leurs lettres de démission datées du 19 juin 2018.

### TRAVAUX PUBLICS

**Réparation de la toiture au puits Pelletier.** Suite aux deux soumissions déposées, Construction Roland Lebel à 1 880,00 \$ +t et RML Construction à 1300,00\$ +t, le contrat est accordé à ce dernier sous les conditions émises à la soumission.

### HYGIÈNE DU MILIEU

**Location de salle / assurance responsa**

**bilité du locataire** - ATTENDU que lors d'une location de salle, le locataire doit aviser son assureur de la location; CONSIDÉRANT que parfois la salle est offerte gratuitement pour des funérailles sans que le contrat de location soit signé; CONSIDÉRANT que les assureurs de la municipalité de Cacouna nous obligent à aviser nos locataires de prendre une assurance responsabilité civile lorsque ceux-ci font la réservation de n'importe quelle salle de la municipalité de Cacouna; tout locataire qui paie ou utilise gratuitement une salle doit désormais signer un contrat de location et devra aviser son assurance de l'évènement et de la date de location; la municipalité s'engage à faire en sorte d'aviser spécifiquement le locataire des obligations de celui-ci concernant l'assurance responsabilité;

ceci s'applique autant aux organismes à but non-lucratif qu'à toute autre personne qui loue les locaux municipaux.

un locataire qui loue sur plusieurs jours un local devra apporter la preuve d'assurance responsabilité à notre attention par une copie d'assurance en date de l'année en cours.

#### **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**Dépôt du rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois juillet 2018.**

**Extrait du procès-verbal de la MRC de Rivière-du-Loup #2018-07-237-C** en relation avec l'Entente sur le développement des différents sites du parc Industriel Territorial.

#### **LOISIRS ET CULTURE**

**Dépôt du rapport des activités des Loisirs Kakou de juillet 2018.**

#### **FINANCES**

**Desjardins / refinancement du prêt de la rue du Patrimoine pour le secteur concerné**

ATTENDU la portion à refinancer de 68 100,00 \$ qui n'a pas besoin d'être présentée en appel d'offre selon la nouvelle Loi 122; CONSIDÉRANT la portion qui est payable par les contribuables pour le solde du prêt restant du PR5;

le financement sera avec Desjardins sur cinq (5) ans à un taux d'intérêt de 5,090% l'an calculé mensuellement et non à l'avance; le remboursement du prêt est échelonné sur cinq (5) ans répartie sur un montant annuel sans les intérêts courus, à 13 620,00 \$, comme stipulé au contrat;

les paiements pour le prêt PR5 seront :

1. 13 620,00 \$ + int. payable le 16 juillet 2019
2. 13 620,00 \$ + int. payable le 16 juillet 2020
3. 13 620,00 \$ + int. payable le 16 juillet 2021
4. 13 620,00 \$ + int. payable le 16 juillet 2022
5. 13 620,00 \$ + int. payable le 16 juillet 2023

#### **INFORMATIONS**

**Prochaine réunion du conseil – 10 septembre 2018 à 19h30.**

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

##### **Règlement 59-13 / Chien**

Précisions suite à plusieurs plaintes concernant la nuisance causée par les chiens.

Le règlement en vigueur numéro 59-13 (11 juin 2013), mentionne le nb de chiens (2) et de chats (3) permis par résidence;

La réglementation et les sanctions imposées afin de procéder à l'application du règlement 59-13 de notre municipalité devront être appliquées comme suit;

À partir de ce jour, l'inspecteur municipal devra émettre des constats d'infractions en respectant la procédure suivante :

Première infraction: lettre d'avis avec copie papier du régl. no 59-13 par courrier enregistré;

Deuxième infraction: lettre d'avis qu'une demande à la cour municipale sera déposée afin d'émettre une contravention selon les tarifs journaliers qui répondent au régl.59-13; Troisième infraction: saisie de l'animal allant jusqu'à la possibilité de l'euthanasie tel que décrit au règlement 59-13.

La Sûreté du Québec a autorité d'émettre une contravention en tout temps si le règlement n'est pas respecté;

L'inspecteur municipal fera en sorte de publier un document sur le règlement 59-13 avec l'assentiment de la directrice générale.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

\*\*\*\*\*

#### **CONDENSÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 27 AOÛT 2018.**

*Tous les conseillers sont présents.*

##### **Délégation de pouvoir de signatures, Centre Communautaire de Cacouna**

CONSIDÉRANT le début imminent de construction du Centre Communautaire; madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, dg et st, sont autorisées à signer le contrat de service avec la cie Marcel Charest et Fils Inc. selon la soumission déposée au montant de 1 457 900,00 \$ sans les taxes applicables; les déboursés seront vérifiés mensuellement par notre chargé de projet; mesdames Daris et Pigeon autoriseront le déboursé; les dépenses seront affectées au grand livre sous le numéro 23 08000 000 à des fins comptables; la dir. gén. ouvrira un compte chez Desjardins spécifiquement pour les argents provenant des citoyens pour le projet; les revenus provenant de la participation des citoyens seront déposés dans un compte spécifiquement ouvert en ce sens à l'institution financière Desjardins; des transferts d'argent seront effectués pour les paiements mensuels à partir du compte bancaire réservé aux dépenses de la construction du Centre Comm.vers le compte bancaire régulier de la mun., après autorisation des deux signataires précitées; les travaux débiteront aussitôt le contrat signé entre les constr. Marcel Charest et Fils Inc., et la municipalité de Cacouna.

#### **CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2018.**

*Conseiller absent: Bruno Gagnon.*

**Ratification des déboursés du 1er au 31 août 2018 et approbation des comptes** pour un montant total de 93 916,63 \$ à même le fonds général.

#### **CORRESPONDANCES**

**Commandite de 75.\$ pour le Concours de Labour du 30 septembre 2018**

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Rétrocession du lot 4 985 525**, autorisation de signature devant Marie-Josée Raymond, notaire de l'étude Côté, Ouellet, Thivierge

**Dépôt et acceptation des dépenses et revenus biannuel de l'année 2018**

**Modifications au contrat de l'employé #3200** - ATTENDU que certains termes ne sont pas explicites quant aux tâches à effectuer; ATTENDU que la description du temps travaillé ou de la disponibilité pour du temps supplémentaire n'est pas assez explicite dans ledit contrat; Il est résolu :

QU'un adenta est ajouté au contrat avec les spécifications suivantes :

f) Faire le classement de tous les documents déposés par la directrice générale ou par la mairesse ou toute autre personne qui aura été dirigée vers l'employé pour ce service par la directrice générale;

QU'un ajustement à la description du point « c » est fait à savoir :

c) Assister la directrice générale dans les tâches qu'elle confie à l'employé de quelque nature qu'il soit, comprenant que la demande d'aide de quiconque vers l'employé cité en titre doit passer par l'acceptation et l'autorisation de la directrice générale;

QUE l'employé doit prévoir :Être en poste le jeudi de 8 h 30 à midi et de 12 h 30 à 16 h 00 et le vendredi

8 h 30 à 11 h 30 en plus de son horaire normal de travail.

Les dates sont connues lors du dépôt du règlement de perception des taxes de chaque année;

QUE l'employé comprend :

Qu'en cas d'urgence ou autres moments jugés nécessaires par la direction, il devra faire en sorte de se libérer de ses obligations personnelles pour accommoder l'employeur pour du temps supplémentaire non prévu à l'agenda.

**Dépôt du PAARM 2018/2019 pour la rue Leclerc** - Le programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration pour lequel nous avons demandé de l'aide financière concernant la rue Leclerc, est accepté et un montant de 5 000 \$ est accordé échelonné sur 3 années budgétaires.

**Modification de la résolution 2016-10-245-6.3 du dernier paragraphe**

QUE la Municipalité modifie entièrement le dernier paragraphe de la résolution no 2016-10-245-6.3 par le texte suivant : QUE le conseil autorise madame Ghislaine

Côté Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale, à signer un acte notarié dans lequel la municipalité cède à Bernard Dionne le terrain où est située une ancienne citerne, soit le lot numéro 4 985 138 du cadastre du Québec.

**Permanence de M. Rémy Beaulieu au poste d'employé municipal adjoint/ journalier**

ATTENDU que la période d'essai s'est terminée le 14 août 2018;

CONSIDÉRANT le travail accompli satisfaisant à la connaissance de son supérieur et du conseil municipal;

QUE monsieur Rémy Beaulieu est considéré comme employé à temps plein;

QU'une allocation, pour des bottes de travail, au montant de 100 \$ est accordée annuellement sur présentation de facture et fait dorénavant partie intégrante du contrat original;

QU'un ajustement du taux salarial est autorisé pour un montant total de 18\$/h au lieu de 17\$/h et ce à compter de l'adoption de cette résolution et fait partie intégrante au contrat original avec l'indexation annuelle de l'IPC; QUE le contrat est indexé au 31 déc. de chaque année tel que stipulé à la copie originale.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Service incendie – Rapport août 2018**

Dépôt du rapport du service incendie du mois d'août 2018.

**Paiement au prorata du service de Gestion d'Incendie de Riv-du-Loup**

ATTENDU l'entente de service en ce qui concerne la gestion du service d'incendie de Cacouna par le service d'incendie de RdL;

QUE le paiement au prorata de l'entente originale pour la période de l'année 2018 au montant de 8 500\$ soit émis immédiatement.

**TRAVAUX PUBLICS**

**Aménagement d'une partie du cadastre 4 984 545 dont la dépense sera imputée au compte de GL #02 610 00999 -**

CONSIDÉRANT que la partie à gazonner n'était pas explicite quant à sa grandeur et son emplacement;

QUE la municipalité procède à la correction de l'emplacement par sa main-d'œuvre en entente entre les deux parties.

**Dépôt du devis de déneigement pour les trottoirs pour trois (3) ans plus une année (1) d'option.**

QUE ce conseil accepte la soumission de de la compagnie 2436-7385 Québec Inc. dont monsieur Doris Pelletier est président, pour un montant de 72 000 \$ plus une année d'option à 24 500 \$, le tout se partageant comme suit:

2018-2019	23 500 \$
2019-2020	24 000 \$
2020-2021	24 500 \$
Option	24 500 \$

Que ce conseil autorise les paiements dif-

férés en novembre, décembre, janvier, février,

mars, avril de paiements égaux par entente échelonnée payable au mois;

QUE ce conseil est informé qu'un chèque visé au montant de 8 278,20 \$ est laissé en dépôt par la firme comme compensation de la retenue afin de garantir les réparations des bris possible pendant l'exécution du travail;

QUE ce conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale à signer le contrat au nom de la municipalité sous réserve de conformité au devis.

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel du mois d'août 2018**

**LOISIRS ET CULTURE**

**Loisirs Kakou – Rapport mensuel du mois d'août 2018**

**Dépôt du résumé de la rencontre du comité de pilotage de la politique familiale municipale de Cacouna**

**Retrait du comité de pilotage** de la politique familiale municipale de madame Lizelle Ouellet pour des raisons personnelles.

**Admission de monsieur Pascal Morin** à titre de représentant du Centre-Jeunes de Cacouna au sein du comité de pilotage de la politique familiale municipale de Cacouna, considérant l'importance que les jeunes soient représentés au sein de la politique familiale municipale.

**Autorisation de signatures** par madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale à la Corporation de Développement de Cacouna pour les formulaires du Patrimoine Canadien confirmant le soutien de la municipalité pour la Corporation de Développement de Cacouna en ce qui a trait au Festival «Deux Nations, Une Fête, 2019».

**FINANCES**

**Dépôt, Parc Nicolas-Riou, éoliennes / redevances**

**Refinancement d'un montant de 126 400 \$ relatif à un emprunt échéant le 18 décembre 2018**

ATTENDU l'échéance au 18 décembre 2018 de l'emprunt portant le numéro PR-6 numéro de règlement 62-13 en regard avec la rue du Quai et qu'un renouvellement est nécessaire pour un prêt de 126 400 \$;

CONSIDÉRANT que le montant à renouveler excède le montant permis par la loi 122; QUE madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, secrétaire trésorière sont autorisées à négocier une entente avec un partenaire financier au taux le plus bas et à signer tous les documents relatifs à l'emprunt (03 21000 008);

Que les frais d'intérêts (02 92109 840) seront prélevés à même le fond de roulement et que dans ces conditions un règlement

d'emprunt n'est pas nécessaire;

QU'une date d'ouverture des soumissions par le STEFE est prévue pour le 4 décembre 2018 à 10 h 00;

QUE madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à faire le suivi sur le portail du MAMOT dans le programme STEFE.

**Déboursés mensuels pour la construction du Centre Communautaire de Cacouna**

ATTENDU que le début des travaux du Centre Communautaire de Cacouna débute en ce jour;

ATTENDU que selon le contrat entre l'entrepreneur et la municipalité des ententes de paiements ont été accordées;

QUE la facturation aura été vérifiée par Atelier5 avant d'être soumise à la municipalité de Cacouna;

QUE les paiements seront adoptés à chaque séance du conseil avec explication; QUE madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, secrétaire-trésorière sont autorisées à signer les déboursés qui seront prélevés dans le numéro de grand-livre #23 08000 000 Centre des Loisirs;

QUE les virements du compte épargne vers le compte régulier, pour permettre les paiements des factures, seront effectués par la signature électronique de madame Daris lorsque les dépenses sont approuvées.

**Lettre attestant le début des travaux sous le devis présenté pour la construction du Centre Communautaire de Cacouna adressée à Marcel Charest et Fils Inc.**

CONSIDÉRANT la décision de ce conseil en ce qui concerne la construction du Centre Communautaire de Cacouna, il est résolu QUE débute immédiatement le 10 septembre 2018 les travaux de construction par Marcel Charest et Fils Inc., à la demande unanime de ce conseil, sans attente.

**INFORMATIONS**

**Prochaine réunion du conseil – mardi le 2 octobre 2018 à 19 h 30**

**AFFAIRES NOUVELLES / VARIA**

**Achat d'une plante en remerciement des efforts et de la ténacité démontrés par notre mairesse, madame Ghislaine Daris, à l'aboutissement du projet du Centre Communautaire de Cacouna.**

QU'une dépense de 300 \$ maximum est autorisée par ce conseil pour l'achat d'une plante représentative de la ténacité que madame Ghislaine Daris a eu pendant toutes les procédures qui entourent l'élaboration et le début des travaux du Centre Communautaire de Cacouna;

QUE cette dépense sera imputée au compte de grand livre # 02 70150 629.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**



## FRAUDE ET AUTRE FORME D'ESCROQUERIE

Au cours des prochains mois, votre service d'information aux aînés <http://servicespouraines.com/accueil.html> vous propose une série de chroniques sur un sujet qui touche de plus en plus d'aînés. En effet, bien que tout un chacun peut être victime de fraude, les aînés sont particulièrement ciblés. Cela s'expliquerait par le fait qu'elles sont davantage à la maison pour répondre au téléphone ou à la porte, qu'elles font plus facilement confiance aux gens et qu'elles ne peuvent communiquer rapidement avec un ami ou un membre de leur famille.

Les auteurs de ces crimes, on parle ici de fraude, d'escroquerie, d'hameçonnage, ciblent les personnes qui ont beaucoup d'argent, mais aussi peuvent voler de petites sommes de plusieurs personnes. Ces escrocs trouveront leurs victimes en se servant de moyens tels internet, le téléphone ou en faisant du porte à porte. D'autres essaieront de vous soutirer d'importantes sommes d'argent en se présentant être des représentants du gouvernement et peuvent même utiliser de faux formulaires, à vous faire compléter, avec les logos de l'agence du revenu du Canada.

En fait, les types de fraude sont multiples et les subterfuges employés sont presque sans failles et nous semblent hors de tout doute. C'est possible d'imaginer que de telles situations puissent toucher les femmes et les hommes âgés de toutes classes sociales et de toutes cultures. Si vous croyez être victime ou la cible d'une arnaque ou d'une fraude, sachez que vous n'êtes pas seul et que vous pouvez contribuer à mettre fin à cette arnaque ou fraude en la signalant. Des victimes de ces types de fraude, il y en a beaucoup trop!

**Pour toute aide à ce sujet, contactez  
le Service d'information aux aînés.  
Un service gratuit et  
tout à fait confidentiel  
au  
418.867-8011.**

**Il existe aussi un site web concernant  
la fraude sur le lien suivant :**  
<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/organisation/securete/protegez-vous-contre-fraude.html>

## MÉMO DE VOTRE DÉPUTÉ FÉDÉRAL

**Bernard Généreux**  
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup



Bonjour à vous,

La présente a pour but de vous sensibiliser aux arnaques fiscales que peuvent subir les citoyens de vos municipalités et vous-même. En effet, **de nouvelles formes de fraudes se développent régulièrement**, et les arnaqueurs raffinent leurs méthodes. Votre meilleur outil est la **prudence**. Vous devez être vigilant lorsque vous recevez un appel téléphonique, un courriel, une lettre ou un message texte qui provient « supposément » de l'ARC.

Vous devez d'abord savoir que **les agents de l'ARC n'utilisent jamais un langage grossier ou agressif lorsqu'ils communiquent avec un contribuable par téléphone**. Ils ne menacent jamais de le faire arrêter ou d'appeler la police.

**L'ARC n'utilise jamais les messages texte pour communiquer avec les contribuables**. Si un contribuable reçoit un message texte provenant supposément de l'ARC, il s'agit d'une arnaque.

Les courriels de l'ARC ne demanderont jamais à un contribuable de fournir des renseignements personnels ou financiers, comme un numéro d'assurance sociale, des renseignements bancaires ou un numéro de carte de crédit, pas plus qu'ils ne contiendront de renseignements personnels ou financiers ou encore des fautes d'orthographe. **Si un contribuable reçoit un courriel où on lui demande de fournir des renseignements personnels, et plus particulièrement de cliquer sur un lien, il s'agit d'un courriel frauduleux.**

Si un contribuable n'est pas certain qu'une communication provient véritablement de l'ARC, les particuliers ou les entreprises peuvent toujours vérifier leur situation fiscale auprès de l'ARC, soit en ligne sur ses portails sécurisés, comme *Mon dossier* ou *Mon dossier d'entrée en prise*, soit par téléphone, au **1-800-959-7383** pour les particuliers ou au **1-800-959-7775** pour les entreprises.

Cordialement,

Bernard Généreux  
Député fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

[www.bernardgenereux.ca](http://www.bernardgenereux.ca)

**NE VOUS FAITES PAS AVOIR!**

**ARNAQUE!**

**L'AGENCE DU REVENU DU CANADA NE FERA JAMAIS CECI :**

- NE DEMANDERA JAMAIS DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**
- NE DONNERA JAMAIS DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**
- NE DEMANDERA JAMAIS DE CLIQUER SUR UN LIEN**

Pour en savoir plus, allez à [canada.ca/impots-prevention-fraude](http://canada.ca/impots-prevention-fraude)

Chers citoyens de Cacouna,

Nous voulons profiter de cette publication pour faire le point sur les travaux qui ont présentement lieu sur notre bâtiment situé sur la route du Patrimoine. Vous avez sans doute constaté depuis le début de l'été que nous sommes très actifs pour rénover et moderniser nos installations.

Notre entreprise est en expansion depuis quelques années et nous avons atteint un point où ces travaux sont devenus une nécessité pour la poursuite de nos opérations. Sachez que nous sommes conscients que des travaux de cette envergure peuvent créer des irritants pour le voisinage. Nous sommes donc particulièrement reconnaissants de la patience des citoyens de Cacouna et en particulier des voisins à proximité de nos installations.

Bien que la tenue de ces travaux a pour but principal de maintenir la progression de nos activités, nous en avons profité pour changer le revêtement extérieur de notre bâtiment afin de projeter une nouvelle image d'entreprise en progression et de s'harmoniser avec le reste du paysage de la municipalité.

Nous souhaitons que les citoyens soient fiers des installations de leur municipalité. En tant qu'une des entreprises les plus importantes à Cacouna, nous sommes très heureux de contribuer à l'image de marque de notre municipalité.

Toute l'équipe de la meunerie

### Accès aux terres publiques de la région

## Les 11 maires de la MRC des Basques appuient à l'unanimité la création du Parc Inter-Nations

La MRC des Basques et la Première Nation Malécite de Viger se réjouissent de l'appui unanime des 11 maires des municipalités de la MRC à la création du Parc Inter-Nations. Fortes de ce consensus régional, elles invitent de nouveau l'ensemble des partis politiques à s'engager publiquement à redonner accès à la population aux terres publiques de la région et à mettre fin aux privilèges exclusifs accordés au Club privé de chasse et de pêche Appalaches.

### À propos du Parc Inter-Nations

La MRC des Basques et la Première Nation Malécite de Viger souhaitent l'intervention du gouvernement du Québec afin de créer le Parc Inter-Nations et redonner accès à la population à un territoire public de quelque 150 kilomètres carrés, dont l'accès est présentement restreint par les privilèges exclusifs accordés à un club privé de chasse et de pêche. Partenariat unique au Québec, le projet prévoit le développement d'activités touristiques, de plein air et d'hébergement, de même que l'établissement d'un hôtel, d'un restaurant, d'un musée et d'un centre de ressourcement. Les droits de chasse à l'original y seraient déterminés par tirage au sort, accessible à tous, dans le respect de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.



Photo Yvan Roy 23 oct.



## Le brûlage des feuilles mortes, c'est NON!

**Québec, le 9 octobre 2018** – Chaque année, à l'automne, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) et les pompiers municipaux interviennent sur une vingtaine d'incendies en forêt. Les brûlages de feuilles mortes et d'autres résidus sont en grande partie responsables de ces incendies. Afin d'éviter des situations fâcheuses, la SOPFEU recommande d'opter pour des solutions écologiques et sécuritaires.

### Préparer de l'engrais pour la pelouse :

- Tondre les feuilles pour les déchiqueter;
- Épandre les résidus sur le terrain de façon à ce qu'ils se dissimulent dans la pelouse.

### Protéger les végétaux de l'hiver :

- Ramasser les feuilles mortes rapidement pour éviter qu'elles pourrissent;
- Disposer des amas autour des plantes de façon à ce que l'air puisse circuler facilement;
- Utiliser un filet de nylon pour les endroits plus venteux afin de maintenir les feuilles mortes.

### Enrichir le compost :

- Amasser les feuilles avant qu'elles ne soient trop humides et parsemées de taches noires;
- Déchiqueter les végétaux afin qu'ils se décomposent rapidement;
- Placer le surplus dans des sacs pour ensuite les remiser et les utiliser plus tard dans l'année.

### Utiliser la collecte de résidus verts:

- Privilégier cette option si les autres ne sont pas possibles;
- Vérifier le calendrier de la collecte sélective de votre municipalité;
- Vérifier comment disposer de vos feuilles mortes pour faciliter la cueillette (poubelles, contenants rigides réutilisables, sacs biodégradables, etc.).

# LA PAGE SANTÉ

## Original ou générique?

D'abord, parlons chiffres.

Au Québec, nous dépensons plus de 7.5 milliards de dollars en médicaments par année. L'État assume environ la moitié de la facture. En 30 ans, la part des médicaments sur les dépenses en santé a triplé, passant de 6% en 1980 à 19% en 2013. Une des expertises du pharmacien est d'ailleurs la pharmacoeconomie qui est une discipline qui vise à déterminer la valeur économique d'une thérapie médicamenteuse.

Depuis 1997, l'assurance médicaments est obligatoire pour tous les Québécois. Si l'employeur fournit cette assurance, on doit s'y inscrire, ainsi que conjoint et enfants. Sinon, l'adhésion au régime public d'assurance médicaments (RPAM) est requise. C'est la loi, ce n'est pas optionnel. La prime annuelle est alors calculée en fonction des revenus, et non selon la consommation de médicaments, et est perçue par Revenu Québec.

Pour assurer la pérennité des régimes d'assurance médicaments, il est impératif de diminuer les coûts. Une bonne façon d'y arriver est d'y aller en prévention: ne pas fumer, garder un poids santé, réduire sa consommation d'alcool, faire de l'exercice. Bref, avoir de saines habitudes de vie. Les risques de développer l'hypertension, le diabète, les problèmes de cholestérol, certains cancers, etc., sont alors substantiellement réduits.

Une autre manière de modérer les frais est d'opter pour les médicaments génériques. Mais, qu'est-ce qu'un médicament générique au fait? En quoi est-il différent d'un médicament d'origine?

Les médicaments d'origine sont mis sur le marché par les fabricants qu'on appelle «innovateurs» qui doivent consacrer des années de recherche avant de trouver la molécule qui va révolutionner, par exemple, le traitement du diabète. S'ensuivent des campagnes publicitaires onéreuses pour faire connaître le nouveau traitement. L'argent investi par ces compagnies est donc considérable. À partir du moment où l'entreprise dépose la demande pour obtenir le brevet, elle dispose de 20 ans pour vendre son produit sans concurrence et ainsi tenter de récupérer les sommes engagées.

Quand le brevet est échu, d'autres fabricants peuvent copier le médicament et en faire des versions génériques, évidemment avec peu de publicité et de recherche. Elles sont de 40 à 75% moins chères que l'original, bien qu'elles contiennent la même quantité d'ingrédients actifs. De plus, comme il y a plusieurs marques différentes

pour un même produit, la concurrence contribue à faire baisser les prix davantage.

Les génériques doivent tous être examinés et autorisés par Santé Canada. Pour obtenir un permis de fabrication et de commercialisation de médicaments au Canada, les compagnies des médicaments génériques autant que les compagnies de médicaments d'origine doivent suivre les mêmes lignes directrices de bonnes pratiques de fabrication, qui garantissent l'uniformité de la production et des standards de qualité.

Les hôpitaux utilisent d'ailleurs les génériques pour soigner les patients. C'est une façon de diminuer les coûts sans compromettre la sécurité.

Pour le RPAM, lorsqu'un produit est sur la liste des médicaments remboursés depuis 15 ans, il tombe alors au «prix le plus bas» ou PPB, c'est-à-dire au prix du générique. Si toutefois un patient préfère avoir le produit original, il doit payer la différence entre les deux, ce qu'on appelle l'«excédent non assuré», sauf si le médecin juge qu'exceptionnellement, la situation clinique (ex. un traitement pour l'épilepsie) justifie de garder le médicament original. Il a alors l'obligation de l'inscrire sur l'ordonnance pour que la RAMQ l'assure au complet, selon les modalités du régime.

Alors, pour apporter votre contribution à l'allègement de la charge financière du RPAM et ainsi dégager des marges de manœuvre pour travailler en amont sur des stratégies préventives, demandez au pharmacien si un équivalent générique existe pour votre médicament. Parce que collectivement, nous sommes l'État en fin de compte!

Françoise Cayouette pharmacienne  
pour les Pharmacies Lépicié et Miousse

418-867-3569



**Pharmacie  
Lépicié, Miousse et associés**

### Heures d'ouverture

Lundi-vendredi  
9h00 à 18h00

Mercredi: 9h00 à 20h00

Bas St-Laurent Pharma  
535, rue du Patrimoine  
Cacouna (Québec) G0L 1G0  
Téléphone : 418-867-3569  
Télécopieur : 418-867-3588

Philippe Lépicié et  
Marie-Hélène Miousse  
pharmaciens propriétaires



## babillard

**J'achète vos vieux papiers...  
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

**Richard Michaud  
418.862.5671**

### **COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE**

**À Cacouna.  
Cours en petit groupe de 2 à 4  
ou cours privé.  
Adapté à vos besoins.**

*Pour informations  
contacter:*

**Karen-Ann Fallu  
418 867-4439**

## Club des 50 ans et plus de Cacouna

**SOIRÉE SOCIALE  
LE 2<sup>e</sup> SAMEDI DE CHAQUE MOIS**

*Maria Dégarie, présidente  
Roselle Dionne, secrétaire  
Yvonnique Levesque, trésorière*

### RECHERCHE

**Articles de cuir et  
anciens colliers de perles ou autres,  
laine à tricot, tiges de fibre de verre,  
pour les recycler en objets artistiques.**

*Contactez-moi (Sébastien)*

**CRÉATION SÉBAST**  
*Art naïf Amérindien*

**Sébastien Desjardins**

723 B Du Patrimoine  
Cacouna, QC, G0L1G0

**418-605-1636**

### EXPOSITIONS (SUITE)

**À venir en novembre** : LES ENFANTS DU MONDE Etre un enfant en Amérique, ce n'est pas la même chose qu'être un enfant en Afrique, en Asie ou même en Europe. Il y a 3 milliards de petits terriens qui mangent, dorment et s'amuse, mais de façon différente. Vous trouverez de nombreux documentaires et albums qui les présentent dans leur milieu.

**PLUS Livres de NOËL**

BONNE LECTURE !

**Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8,  
aux heures d'ouverture**

**Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.**

## BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

### HORAIRE RÉGULIER

Lundi : 19h00 à 20h30  
Mercredi : 19h00 à 20h30  
Jeudi : 15h30 à 16h30  
Samedi: 10h00 à 11h00

### Gagnants du Club de lecture d'été

Adélaïde Roy, Gabriel Désormeaux,  
Didier Henry et Sophie Voyer

### EXPOSITIONS/ACTIVITÉS

**- OCTOBRE: LIVRES SUR L'HALLOWEEN**

**Samedi 27 octobre 13h30: On fête l'Halloween.**

Conte, chasse aux trésors, tirage, plaisir assuré pour les enfants de 4 à 8 ans.

**- DE SEPTEMBRE À FIN DÉCEMBRE:**

**PHOTOS ET LIVRES ANCIENS DE L'ÉCOLE**

Suite à la rencontre de cet été des anciens élèves de Cacouna, nous aurons le privilège d'avoir l'exposition photographique «*Sur le Chemin de l'école au temps passé*» ainsi que d'anciens livres d'enseignement élémentaire que vous pourrez consulter sur place.

**Jeudi 8 nov. 19h : Conférence avec Lynda Dionne**

«*Sur le chemin de l'école au temps passé*»

**- 13 septembre à janvier 2019 : CONTAGIONS LECTURE**

Les héros des jeunes : Regroupe une sélection de 85 livres qui circulent à travers les bibliothèque du Bas St-Laurent et c'est à notre tour de pouvoir en profiter.

**- Jusqu'au 13 novembre: LE BON VIEUX TEMPS**

La vie paysanne, les écoles de rangs, les jouets anciens, les remèdes de grand-mère, etc. Une exposition magnifique pour ceux et celles qui veulent se souvenir.

**- Jusqu'au 13 novembre : L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE**

Exposition parfaite pour comprendre les différents aspects du monde médiéval : les arts de l'époque, les chevaliers, les Croisades, l'architecture médiévale et la légende arthurienne sont des sujets que vous pourrez explorer.

